

Compte rendu du Conseil d'Administration du 27 Septembre 2024

Présents : E. Alemany, F. Degiuli, H. Miscoria, C. Prudhomme, M. Robin, A. Ropert, J. L. Vigne

Secrétaire de séance : A. Ropert

1. Vie du club

Depuis le mois d'Avril, le club organise des Rondes de France du lundi au vendredi sauf au mois d'Août où l'on jouait des tournois de régularité.

Le Club participe à la Coupe des Clubs qui démarre en Octobre. Les dates seront affichées.

Pour l'Interclubs, le BCM dispose d'une place en D1 et de 4 en D2 (une équipe de D3 étant montée en D2).

L'organisation de la duplication et de la direction de tournois reste inchangée. J. Y. Delacoux a rejoint la direction de tournois le mercredi.

Le Club sera ouvert les Vendredi 1 et Lundi 11 Novembre. En revanche, il sera fermé les 24 et 25 Décembre ainsi que le 31 Décembre et 1^{er} Janvier.

La galette des Rois sera dégustée le Mardi 7 Janvier et les bugnes le Jeudi 13 Février.

Un pot sera organisé après le tournoi du Vendredi 1 fois par mois : le 11 Octobre par C. Prudhomme, 8 Novembre par M. C. Picard et R. Muggeo, pour le 13 Décembre, le 17 Janvier, le 7 Février, on est en attente des volontaires.

Pour le pot organisé après l'Assemblée Générale, E. Alemany s'occupera de l'achat de pains surprise, de tartes fines et divers ingrédients, M. Robin de plateaux de charcuterie, fromage et de l'achat de bouteilles de champagne avec J. L. Vigne.

2. Enseignement

H. Miscoria, J. L. Vigne et F. Degiuli poursuivent leur activité.

Pour les cours de première année, H. Miscoria a eu 9 contacts et 5 réponses positives. Ses cours commenceront le lundi 7 Octobre de 18 à 20 h.

3. Finances

A. Ropert rappelle que la fréquentation des tournois demeure insuffisante (1367 tables en 2023-2024, comparée à 1616 tables en 2022-2023) avec une recette moyenne de 1130 € déduction faite de la redevance payée à la FFB et au comité (respectivement 2.9 € et 0.5 € par paire pour les simultanés Rondes de France).

Une réunion avec la direction du CTM va être organisée pour discuter du montant du loyer.

Pour limiter le déficit, il est proposé de passer les droits de table de 4 à 5 € pour les adhérents.

La séance est close à 18 h 30.